



GUIDE DU LECTEUR

Entrée libre, la médiathèque est ouverte à tous La consultation sur place des documents et la

POUR VOUS INSCRIRE, MERCI DE PRÉSENTER :

- Une pièce d'identité.
- Un justificatif de domicile de **moins de trois mois** (quittance de loyer, facture d'électricité...).
- L'autorisation pour les usagers de **moins de 18 ans**, signée par une personne détenant l'autorité parentale. Cette autorisation engage la **responsabilité** des parents en cas de perte ou de vol de livres, pour l'usage d'Internet et du Wifi.
- Un justificatif de scolarité, d'étudiant ou de demandeur d'emploi pour bénéficier de réductions de tarifs.

ACCÈS ET EMPRUNT DES MINEURS

Tout enfant de moins de 8 ans doit être accompagné d'un adulte.

La responsabilité des bibliothécaires ne peut être engagée dans le choix des documents empruntés par les enfants.

HORAIRES D'OUVERTURE

mardi et vendredi de 14 h à 18h

mercredi de 10h à 18h

samedi de 10h à 17h

J'AI UNE QUESTION ?

Je peux joindre l'équipe par téléphone au 04 78 51 24 45 ou par mail à mediatheque@pierrebenite.fr

LES TARIFS :

Pour les habitants de Pierre-Bénite :

- 12€ pour les adultes
- Gratuité pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi.
- Gratuité pour les enfants inscrits dans les écoles de Pierre-Bénite (sur présentation de justificatif scolaire).
- Gratuité pour les groupes : scolaires, associations, services...

Pour les extérieurs à Pierre-Bénite :

- 21€ pour les adultes
- 12 € pour les enfants

La carte est valable 1 an de date à date. Elle inclut le prêt de documents, l'usage de l'Espace Public Numérique et l'accès WIFI. Il est possible de choisir une carte à 5€ l'année, sans le prêt de documents, mais avec accès à l'Espace Public Numérique et au WIFI.

Avec ma carte individuelle, je peux :

- Emprunter jusqu'à 11 documents pour une durée de 3 semaines, renouvelable.
- Accéder à l'espace multimédia : utiliser un ordinateur pour une durée d'1h

Avec ma carte «collectivité», je peux :

- Emprunter 50 livres pour une durée de 6 mois (point de situation en fin d'année scolaire)
- Venir avec ma classe (sur rendez-vous) pour un temps de lectures d'histoire, un travail sur un thème, un jeu autour des livres...

Demander une sélection thématique d'ouvrages pour un travail avec mes élèves.

PARTAGER :

En dehors des accueils réguliers de classes, du Temps des histoires proposé aux familles et aux assistantes maternelles tous les mercredis hors vacances scolaires, la médiathèque organise tout au long de l'année, des rencontres d'auteurs, des ateliers, des expositions...Des Lectures sur l'herbe organisées en été dans le cadre de Tout Le Monde Dehors, la Nuit de la lecture, le Printemps du Numérique sont autant de rendez-vous auxquels nous vous invitons à participer.

SITE INTERNET ET CATALOGUE EN LIGNE

Accédez au catalogue en ligne et aux dernières nouveautés, réservez et prolongez vous-même les documents, faites des suggestions d'achat : mediathequepierrebenite.fr

Après vous être connecté en saisissant vos nom, prénom et date de naissance, vous pouvez :

- Réserver vos livres, sans les enregistrer dans un panier en cliquant uniquement sur l'onglet «réserver»
- Prolonger la durée de vos prêts (avant d'être en retard).
- Suggérer l'achat de titres absents de nos collections
- Nous pouvons aussi accéder aux collections de la bibliothèque de la Métropole de Lyon pour vous procurer des ouvrages

Retrouvez toutes les informations sur la médiathèque, les rendez-vous à ne manquer et les projets en cours sur le site pierrebenitemdp.fr

ACCÈS À INTERNET PAR WIFI

La ville de Pierre-Bénite propose un accès gratuit à Internet sans fil à la médiathèque. Il est disponible pour tous les usagers inscrits et munis d'un appareil équipé de Wifi.

- Un identifiant et un mot de passe individuel WIFI vous sera fourni après une vérification de votre inscription à l'accueil.
- Pour les mineurs de plus de 11 ans, une autorisation parentale avec acceptation de l'usage du Wifi est à compléter et à signer (cf. fiche d'inscription). Les identifiants Wifi ne seront pas donnés aux usagers de moins de 11 ans.
- Les utilisateurs du service WIFI sont autonomes et responsables quant à l'usage de leurs appareils connectés avec l'identifiant fourni par la médiathèque. La médiathèque ne peut être tenue pour responsable si un usager prête son appareil ou diffuse son code d'accès à des tiers.
- La médiathèque se réserve la possibilité de supprimer des comptes Wifi des usagers pour usage frauduleux, abusif ou excessif.
- L'usager doit porter un casque personnel si son appareil diffuse du son.

CHARTRE D'UTILISATION DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE ET DE L'ACCÈS AU WIFI

LA MÉDIATHÈQUE ELSA TRIOLET MET À LA DISPOSITION DE SON PUBLIC UN ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN) AVEC PLUSIEURS ORDINATEURS CONNECTÉS À INTERNET.

Les postes sont disponibles durant les horaires d'ouverture de la médiathèque.
Les employés de la médiathèque peuvent refuser l'accès à l'EPN à toute personne qui ne respecterait pas la présente charte.

ACCÈS À L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

- Être inscrit à la médiathèque ou disposer de la carte d'accès à l'EPN (5€/an)
- Pour les moins de 18 ans, l'autorisation parentale remplie lors de l'inscription doit accepter l'accès à Internet et au WIFI
- L'accès peut être refusé en cas de retard sur les documents empruntés.
- Il est possible de réserver un accès à l'avance, sur place auprès des animateurs numériques.
- Tout retard de plus de 15 minutes au rendez-vous annule cette réservation.

UTILISATION DES ORDINATEURS DE L'ESPACE NUMÉRIQUE

L'accès à un poste informatique est autorisé pour une durée d'une heure par jour et par personne. Cette heure peut-être éventuellement renouvelée par les animateurs en cas de faible affluence.

- Avant 11 ans, l'usage d'Internet est uniquement permis pour accéder à des portails de jeux en ligne.
- Cependant, les animateurs peuvent autoriser d'autres usages dans un cadre pédagogique.
- Pour des raisons pratiques, seulement deux personnes peuvent utiliser le même poste.
- L'impression ponctuelle et en petite quantité de documents peut-être autorisée après validation du contenu par les animateurs multimédia.

RÈGLES DE COMPORTEMENT DE L'ESPACE NUMÉRIQUE

- La consultation de site web diffusant des contenus illégaux (violence, haine raciale, streaming de contenus protégés par le droit d'auteur, etc.), ainsi que l'accès à des sites pornographiques sont interdits. Un filtrage technique est mis en place pour bloquer automatiquement certains de ces sites. Ce filtrage conserve également certaines données de navigation Internet des usagers.
- Il est interdit de modifier le fonctionnement des postes informatiques et d'installer des logiciels sans l'autorisation des animateurs multimédia.
- Le calme doit être respecté dans l'enceinte de l'EPN, par exemple, le volume des casques doit être réglé de manière à ce que le son ne soit pas perceptible par les autres usagers.
- Il est possible, sur demande, de conserver quelques jours les fichiers d'usagers sur une clé USB de l'EPN. Les données laissées sur les postes informatiques sont régulièrement effacées.